EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE VILLE D'AUBIN

*****

SEANCE DU 11 AVRIL 2025

Date de la convocation : 01/04/2025

*****

Le onze avril deux mil vingt-cinq, à 16 heures 10, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'AUBIN s'est assemblé à la salle du conseil municipal de la Mairie d'Aubin, sous la présidence de Madame Christine TEULIER, Présidente du C.C.A.S.

Étaient présents (11) : Mme Christine TEULIER, M. François DERBOIS, Mme Magali GARRIC, Mme Nicole JANNOT, Mme Michèle JOSEPH-EDMOND, Mme Séverine MAZARS, Mme Michèle PLEINECASSAGNE, M. Bernard FABRE, M. Jean-Claude LONCKE, Mme Thérèse PICHON, M. Bernard SOUVERAIN.

Procuration(s) (2) : Mme Gisèle NEGRE à Mme Magali GARRIC
Mme Maryline SALVAN à M. Bernard FABRE

Absent(s) et excusé(s) (6) : Maxime GAILLAC, M. Serge BOSCUS, Mme Nicole CEREDE, Mme Gisèle NEGRE, Mme Maryline SALVAN, Mme Hélène SOLIS.

Était(ent) présent(s) au titre du service : Émilie BEC, Cyril LEPACHELET

Secrétaire de la séance : Michèle PLEINECASSAGNE

*****

Nombre de membres : 17 *Membres en exercice : 17*
Membres présents : 11 *Membres ayant donné procuration : 2* *Votants : 13*

*****

DELIBERATION N° : 2025-05

OBJET : APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 – CCAS BUDGET PRINCIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L 2222.3,

VU le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2024 du CCAS budget principal,

CONSIDERANT que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'Ordonnateur et celles du Comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,

CONSIDERANT que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux,

CONSIDERANT que Mme Magali GARRIC a été désignée pour présider la séance lors du vote du CFU 2024,

CONSIDERANT que Madame Christine TEULIER, Maire, a quitté la salle au moment du vote du CFU 2024,

Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE

Le compte financier unique pour l'exercice 2024 pour le budget principal du CCAS.

Votes : 13 pour / 0 contre / 0 abstention

Transmission au contrôle de légalité le 22 avril 2025.
Publiée le 22 avril 2025.

La Présidente soussignée certifie sous sa responsabilité que le présent acte est exécutoire.

Fait à Aubin, le 22/04/2025
Pour extrait conforme,

Secrétaire de séance	Président(e) de séance
Michèle PLEINECASSAGNE	TEULIER Christine